

DÉLIBÉRATIONS

N° 2019/095/2.1

Feuillet n° 104

Département de le DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT

**Communauté de Communes
du Terrassonnais en Périgord
Noir Thenon Hautefort**

**Pôle des Services Publics
58 Ave Jean Jaurès
24120 TERRASSON-
LAVILLEDIEU**

L'an deux mil dix-neuf, le 4 novembre, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des Fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET.

Date de convocation : 25 octobre 2019

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	60
Présents	42
Votants :	48
Pour :	48
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires : Didier CLERJOUX, Josiane LEVISKI, Gérard DEBET, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie CHANQUIOI, Guy COUPLET, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jacques MIGNOT, Yves MOREAU, Catherine LUSTRISSY, Roland MOULINIER, Charles SOL, Daniel BOUTOT, Serge EYMARD, Isabelle COMBESCOT, Laurent DELAGE, Claude SAUTIER, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Serge PEDENON, Jean-Claude GUARISE, Bernard DURAND, Laurent MONTEIL, Michel LAPOUGE, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY, Jean BOUSQUET, Florence DEBAT-BOUYSSOU, Jean-Pierre JACQUINET, Claudine LIARSOU, Sabine MALARD, Francis VALADE, Arlette VERDIER, Jean-Luc BLANCHARD, Dominique BOUSQUET, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND.

Suppléants : Fabien JOFFRE représente Francis AUMETTRE, Patrick DELAUGEAS représente Camille GERAUD.

EXCUSÉS

Titulaires : Dominique DURUY donne pouvoir à Dominique BOUSQUET, Gérard MERCIER, Jean-Marie SALVETAT, Patricia FLAGEAT, Stéphane ROUDIER donne pouvoir à Guy COUPLET, Jean-Michel LAGORSE, Nadine ÉLOI donne pouvoir à Yves MOREAU, Philippe VIEILLEFOSSE, Pierre AUGUSTE donne pouvoir à Gérard DEBET, Olivier ROUZIER, Alexandra DUMAS, Francis AUMETTRE, Camille GERAUD, Jean-Michel LAGORCE, Coralie DAUBISSE, Pierre DELMON donne pouvoir à Jean BOUSQUET, Isabelle DUPUY donne pouvoir à Claudine LIARSOU, Frédéric GAUTHIER, Roger LAROUQUIE, Laurent PELLERIN.

SECRÉTAIRE : Mme Annie DELAGE

OBJET : Modification simplifiée du PLU de la commune de La Bachellerie

Un dossier de modification simplifiée (modification simplifiée n°3) a été établi pour actualiser et préciser les dispositions règlementaires des zones A et N (autoriser les annexes et extension des constructions d'habitation, repérer les bâtiments pouvant changer de destination dans ces zones, autoriser les constructions de stockage nécessaires aux CUMA en zone agricole, permettre une adaptation des règles d'implantation des constructions agricoles) et simplifier la rédaction de certaines règles d'aspect (articles 11 des zones UA UB UC 1AU).

AR PREFECTURE

024-200041150-20191104-DE2019095-DE
Regu le 12/11/2019

La procédure de modification simplifiée prévoit la mise à disposition du public du dossier de modification durant un mois à la Communauté de Communes et à la Mairie.
Il est proposé au Conseil Communautaire de fixer les dates de mise à disposition du 9 décembre 2019 au 10 janvier 2020.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **dit** que le dossier de modification simplifiée du plan local d'urbanisme de la commune de La Bachellerie sera mis à la disposition du public du 9 décembre 2019 au 10 janvier 2020 en mairie de La Bachellerie et au siège de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort.

Un registre sera ouvert dans ces deux lieux pour permettre au public de consigner ses observations.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,
le 05/11/2019

Le Président,
Dominique BOUSQUET



AR PREFECTURE

024-200041150-20191104-DE2019095-DE
Regu le 12/11/2019